

# La vie du village

## à Bourgneuf

n°11

HIVER

Décembre  
2016



Photo : Stéphane Portier



Edito

Mi-octobre, la mairie a reçu une pétition demandant à l'équipe municipale de surseoir à l'aménagement de la place de l'église. Comme je l'avais annoncé dans le bulletin municipal du mois de septembre, cet aménagement implique, hélas, de couper cinq marronniers et deux tilleuls le long de l'épicerie afin de faire passer une nouvelle route et de créer ainsi une vaste place piétonnière sur laquelle de nouvelles plantations d'arbres sont prévues.

Cette décision avait été prise après quatre réunions publiques auxquelles avait pris la peine de participer une centaine d'habitants, dont une infime minorité des signataires de la pétition. Certains ont donc travaillé activement à la recherche de solutions, d'autres, pour l'instant, préfèrent refuser le projet sans proposer d'alternative.

Pour autant, le dialogue et la concertation doivent se poursuivre afin que le plus grand nombre de Novibourgeois adhère au projet d'aménagement de la place de l'église qui sera retenu : n'oublions pas que ces travaux donneront à notre village son identité pour les décennies à venir. Il est néanmoins nécessaire d'avancer, car le projet d'aménagement global (place de l'église mais aussi réfection des rues de la Commanderie, des Gacheteries et de la Chartrie) est désormais bloqué, le bureau d'étude et le département refusant de poursuivre les études tant que la question de la place n'aura pas été réglée.

Dans les semaines à venir, je recevrai les signataires de la pétition pour leur présenter le dossier afin d'éclairer leur choix.

En dépit du retard que nous prenons dans l'aménagement de notre centre-bourg, je me félicite de la vitalité du débat démocratique dans notre village et je forme le vœu que tous les Novibourgeois participent activement à ce projet d'aménagement.

Ce mois de décembre, nous aurons le plaisir de nous retrouver autour d'un concert très convivial le samedi 17 au soir à l'église, avant la rencontre de présentation des vœux le samedi 7 janvier. Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Paul-Roland Vincent

Le camion de pompiers entièrement rénové par l'association de sauvegarde du patrimoine de Bourgneuf

## Sommaire

Edito	1
Vie municipale	2 - 3
Vie scolaire	4
Tous acteurs	5
Vie associative	6 - 7
Agenda	8



La vie du village n°11 - Décembre 2016  
Directeur de la publication : Paul-Roland Vincent  
Comité de rédaction : Stéphane Portier - Christelle Egreteau  
Marie-France Olivier - Isabelle Bourdageau - Nicole Debris  
Jean-Louis Léger - Jeannine Coupeau  
Mise en page et impression : Messidor, Rochefort

# Modernisation de l'éclairage public

Nous avons décidé de changer une partie de l'éclairage public existant.  
Jérôme Perrocheau

**L**a mairie de Bourgneuf a signé une convention avec le SDEER et avec l'ADEME pour remplacer une centaine de lampadaires vétustes dans le lotissement de la Chartrie, et dans les rues de Lisée, de Miraut, de Goupil et de Betphagé. Des foyers de type



Led ont été installés. Pour réaliser cette opération, nous avons dû nous engager à réduire la durée de l'éclairage public. Le conseil municipal a donc décidé d'éteindre les lampadaires de 23h à 6h30 les dimanches, lundis, mardis, mercredis et jeudis soirs, et de minuit à 7h les vendredis et samedis soirs.

**L**e coût total du projet est de 50 627 €. La prise en charge du SDEER s'élève à 25 314 €, et les participations de l'ADEME et de la Région sont de 7500 € chacune. La commune de Bourgneuf ne devra donc supporter que 10 313 €. Il est toutefois à noter que l'impact financier sera autofinancé par la coupure la nuit. Les travaux ont commencé à la mi-octobre et se sont achevés mi-novembre.

## Enfouissement des réseaux rue de Betphagé : ça commence !

Enfin, les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue de Betphagé, prévus de longue date, ont commencé le 7 novembre. Ces travaux sont prévus pour une durée de trois mois. Nous vous prions d'excuser les désagréments qu'ils occasionneront.



## Des décorations dans tout le village pour Noël

En 2015, le groupe « embellissement du village » a mené un projet visant à apporter des décorations de Noël dans tous les quartiers de Bourgneuf. Le succès rencontré amène le groupe à reconduire cette opération, qui débutera le lundi 5 décembre. Ces espaces sont aussi les vôtres.

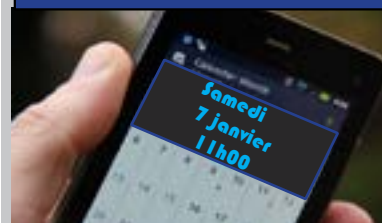
Si vous désirez apporter votre touche personnelle dans votre quartier, nous serons présents pour vous y aider et mettre les décorations que nous possédons à votre disposition.

**Contact :** [nicoledbris.bourgneuf@gmail.com](mailto:nicoledbris.bourgneuf@gmail.com)

## Invitation

### Voeux du Maire

Samedi 7 janvier 2017  
Salle Associative – 11h00



Bilan des  
actions 2016 et  
perspectives 2017





## Information : la taxe d'aménagement

En 2012, la taxe d'aménagement a remplacé la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS) et la taxe pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE)

La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

La surface qui sert de base de calcul à la taxe correspond à la somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades.

Le taux de la taxe d'aménagement est voté par chaque collectivité locale pour la part qui lui est attribuée. La taxe doit être payée

en 2 fractions égales après la délivrance du permis au 12ème mois pour la première échéance, puis au 24ème mois pour la seconde échéance. Si son montant est inférieur à 1500 €, elle n'est payée qu'en une seule fois.

Dossier complet sur le site [www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23263](http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23263).

## Informations CDA

L'agglomération propose un service de collecte des encombrants à domicile, avec enlèvement sur le trottoir en présence de l'utilisateur, sur présentation du Pass déchèterie dans la limite de 3 passages par an. Numéro vert pour prendre rendez-vous : 0 805 295 315 (appel gratuit).

Que représente l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire ? Comment entreprendre autrement ? La Communauté d'Agglomération vous donne rendez-vous le 9 décembre, au Forum des Pertuis à La Rochelle, pour les premières rencontres de l'Économie Sociale et Solidaire. Inscription gratuite.

Pour en savoir plus : <http://www.agglomeration-larochelle.fr/>

## Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche de vous inscrire à la mairie avant le 31 décembre 2016. A 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. Le calendrier électoral 2017 est le suivant : le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017. Les élections législatives seront organisées les dimanches 11 et 18 juin 2017.



# Du nouveau au restaurant scolaire

Les denrées bio et locales s'invitent dans les assiettes.  
Marie-France Olivier, Jeannine Coupeau

**N**otre alimentation permet à notre corps et à notre cerveau de bien fonctionner. Il est essentiel, pour la santé de nos enfants qu'ils absorbent moins de produits toxiques et plus de vitamines.

Le restaurant scolaire est un lieu privilégié de découvertes alimentaires :

- aliments nouveaux,
- fruits et légumes de saison,
- vraie saveur des végétaux récoltés en pleine maturité,
- intérêt du bio « c'est bon pour la planète »

Depuis mi-novembre, Joëlle et Claudie ont le plaisir de garnir les assiettes de nos écoliers avec des légumes et des fruits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée provenant des alentours. Dans quelques mois, des laitages

seront aussi proposés.

Bien sûr cette démarche d'amélioration de la qualité a un coût ; aussi l'introduction de ces produits sera progressive. En fin d'année scolaire une enquête de satisfaction organisée par la commission restauration scolaire sera menée auprès des enfants et du personnel concerné.

La commission restauration scolaire, soucieuse d'impliquer les enfants et d'aiguiser leur curiosité, a prévu cinq menus à thème qui seront servis avant chaque période de vacances scolaires. Avant les vacances de la Toussaint, ce fut le fromage. Actuellement ils découvrent Noël à travers le monde, puis ce sera un repas exotique, le chocolat et l'année scolaire se terminera avec un repas

sucré-salé.

Dans le cadre des TAP (temps d'activités péri-éducatifs), deux ateliers permettent aux enfants d'approfondir le thème et de réaliser la décoration de la salle de restauration.

Bon appétit les enfants !!!



## Projet « Une nouvelle école » : installation du comité de pilotage

Le 14 octobre, la première réunion du comité de pilotage (Copil) école s'est déroulée autour du maire et de l'adjointe chargée de la vie scolaire. Le corps enseignant, les ATSEM, les parents d'élèves élus et l'Association des parents d'élèves participaient à cette réunion, ainsi que l'Association familles rurales (qui gère les temps d'activités péri-éducatifs et périscolaires) et la responsable du restaurant scolaire.

Après avoir examiné divers scénarios, tous les participants se sont prononcés pour le projet d'une nouvelle école à proximité immédiate de la salle associative. Une nouvelle réunion est prévue le 25 novembre : les représentants du Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) viendront présenter les projets sur lesquels ils ont déjà travaillé afin d'éclairer les futurs choix du comité de pilotage.



## VÊTEMENTS OUBLIÉS !

Les écoliers et leurs parents sont invités à venir récupérer les (très) nombreux vêtements oubliés à l'école. Veuillez contacter les enseignantes ou Madame Olivier.

### Contact :

**Marie-France Olivier**  
**06 14 32 55 64**  
[mariefranceolivier.bourgneuf@gmail.com](mailto:mariefranceolivier.bourgneuf@gmail.com)



# Luthier, quel beau métier ?

Rencontre avec Guillaume, jeune habitant novibourgeois, qui répare, règle et fabrique les guitares...

Stéphane Portier



Quand on évoque le métier de luthier, les premiers mots qui viennent à l'esprit sont « Quel beau métier ! ». On imagine le luthier plongé dans un univers d'art, de loisirs et de musique... La réalité est bien entendu moins idyllique.

Tout d'abord, il existe très peu de formations pour préparer à cette activité. Ebéniste de formation, Guillaume est un pur autodidacte en lutherie. Un homme curieux et passionné pour qui « chaque chantier pose de nouvelles



questions ». Pour apprendre, il utilise les moyens de communication actuels, et notamment le contact d'un groupement de luthiers sur les réseaux sociaux. Cette entreprise artisanale est également peu rémunératrice au regard du temps nécessaire à passer pour customiser, régler, réparer, ou fabriquer une guitare. Guillaume,



aujourd'hui auto entrepreneur, ne vit pas encore de sa seule passion, et doit donc cumuler deux activités. Ils ne sont que quelques centaines en France à se déclarer professionnels de la lutherie. Enfin, cette activité requiert une alliance de qualités rares, à la fois artistiques et très techniques. La guitare électrique fabriquée par Guillaume doit à la fois répondre à des critères esthétiques et d'autres très opérationnels pour l'instrumentiste qui jouera : choix du bois, poids de l'instrument, inclinaison et largeur du manche, maniabilité, rendu du son... Malgré les difficultés, le luthier lutte, et gagne des points de notoriété à chaque réussite !

Vous croiserez peut-être Guillaume sur scène, car il évolue dans une formation locale, Pterygium, mais ne le cherchez pas derrière les guitares, il est batteur !

Contact :  
Guillaume Tellier – 06 23 68 85 34



tellier.guillaume17@gmail.com  
ou Facebook GTL-Guitares

# L'APE, la carte d'atout !

L'APE, Association des Parents d'Élèves, est un acteur qui permet de faire plus, comme un atout dans son jeu...

Jean-Louis Léger

**L'**APE est une association à but non lucratif, ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et primaire de Bourgneuf. Son but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Son objectif est de participer au bien-être et à l'épanouissement des enfants. Pour ce faire, elle organise des événements destinés à récolter des fonds pour l'amélioration du quotidien de nos enfants à l'école. De ce fait, elle contribue au financement de sorties pédagogiques, d'acquisition de petits matériels, de jeux pour la cour... L'association permet ainsi de rendre visible l'action et l'implication des parents au profit de l'école.

Une association, mais pas que....

L'APE, née à Bourgneuf en 1989, montre un bel exemple de pérennité ! C'est un magnifique canal pour s'intégrer à la vie du village. En effet, elle permet à chaque parent de s'impliquer, de s'intéresser à la vie scolaire, et de tisser du lien social avec les autres parents, qui sont parfois des voisins... De fait, nombre de bénévoles de l'APE poursuivent ensuite leur implication dans d'autres associations...

Les temps forts de la saison passée :

- vide grenier - septembre 2015
- vente de jus de pomme à l'automne - novembre 2015
- soirée à thème - février 2016
- participation à la soirée des jeux - 14 mars 2016
- le carnaval - avril 2016
- troc plantes au jardin collectif - mai 2016
- vente de sacs isothermes décorés - mai 2016
- organisation de la traditionnelle kermesse de fin d'année - juin 2016

Toutes ces actions sont menées avec pour objectif de créer des moments festifs et de récolter des fonds.

L'association est ouverte : tout parent peut se rendre à ses réunions et proposer son aide lors des différents événements, en y apportant ses idées et suggestions, dans une ambiance conviviale, sans pour autant être membre de l'association, ni se sentir dans l'obligation de participer à l'ensemble des manifestations. C'est donc avec plaisir que l'APE accueille tout parent volontaire et motivé !

Merci à ces parents pour leur implication et leur volonté de rendre Bourgneuf encore plus vivant : les enfants savent qu'ils peuvent compter sur eux.



L'équipe de L'APE se déplace en Vendée pour produire le jus de pommes

## Le témoignage de Sabrina Wiedemann, directrice du groupe scolaire

Tous les ans, l'APE de l'école de Bourgneuf aide l'équipe enseignante à financer ses projets pédagogiques : sorties au Futuroscope, au zoo de Chizé, classe découverte dans le marais poitevin, visite du château fort de Saint-Jean d'Angle, aide au financement des différents intervenants (« Balade du pain », cirque, théâtre, chorale... ).

Sans l'aide de l'APE, les autres subventions ne suffiraient pas à financer tous ces projets et les élèves ne

pourraient pas bénéficier de toutes ces activités.

Depuis plusieurs années, l'APE offre un spectacle de Noël à l'ensemble des élèves et finance également des cadeaux pour chaque classe (jeux, tablettes, vélos pour la cour de récréation de l'école maternelle)..

L'action de l'APE est donc essentielle car elle permet à l'équipe enseignante d'élargir le champ des activités possibles et de travailler avec plus de confort pour le bien des enfants.

Merci l'APE !



**Contact APE :**  
Présidente : Isabelle Lof  
apebourgneuf@gmail.com

# Journée festive le samedi 17 décembre

Pour lancer les fêtes de fin d'année de manière conviviale, plusieurs animations gratuites sont organisées le samedi 17 décembre.

Stéphane Portier



**L**e matin, à la bibliothèque, le groupe culture propose une animation de lecture de contes en famille. Parents et enfants sont attendus à partir de 10h30 pour découvrir de superbes histoires où la féerie de Noël sera au rendez-vous. Après un petit chocolat chaud et quelques sablés, il sera temps d'aller visiter la crèche de Noël, préparée par un groupe de bénévoles dans l'église, et de rejoindre l'épicerie pour une animation encore surprise !

Ce même jour, à Montroy, le Comité des fêtes organise un marché de Noël et des animations pour enfants l'après-midi.

Le soir, à Bourgneuf, nous aurons le plaisir d'offrir aux habitants un superbe moment musical à 20h30 à l'église avec le Baby Brass Band, micro fanfare drolatique de quatre instrumentistes, capables de jouer partout, pourvu que le public soit tout près ! Elle nous emportera sur des airs aussi variés qu'entraînants,

en retrouvant la douce saveur des musiques du soleil ! Bonne humeur assurée, et fin du spectacle dans la cour de l'école autour d'un vin chaud, en présence des artistes !



## Animation l'école d'autrefois les 11 et 12 février



Un week-end à retenir : L'association Familles Rurales prépare une exposition sur l'école d'autrefois le samedi 11 février (ouverture des portes à 14h00) et le dimanche 12 février 2017 (jusqu'à 18h00) à la salle associative. Toutes les personnes possédant des objets, photos, documents relatifs à ses souvenirs d'école ou à ceux de leur famille sont invitées à les prêter pour enrichir cette exposition.

Le samedi 11 février à 16h00, animation « Et si tu passais ton certificat d'études ? », pour passer un moment convivial sans jugement de connaissances !

Contact :

Catherine Raud

06 03 19 55 88

[catherine.raud-gaury@laposte.net](mailto:catherine.raud-gaury@laposte.net)



Depuis le mois d'octobre, des cours de couture et de cuisine ont été mis en place, bientôt des cours d'œnologie.... Pour tout renseignement contacter l'association et visiter la page facebook «Animbourgneuf».



# Agenda

Le Téléthon fait son show : dîner spectacle 15€ (10€ enfants) Salle associative	samedi 3 décembre 19h30
Animations de Noël - gratuites - Contes à la bibliothèque - Crèche à l'église - Surprise à l'épicerie	samedi 17 décembre 10h30 - 12h30
Concert du Baby Brass Band - gratuit - Eglise	samedi 17 décembre 20h30
Vœux du Maire Salle associative	samedi 7 janvier 11h00
Atelier de fabrication de couronnes - gratuit - Bibliothèque	mercredi 11 janvier 15h30
Café lecture organisé par le groupe culture - gratuit - Bibliothèque	samedi 21 janvier 10h30
Repas des aînés Salle associative	dimanche 29 janvier 12h00
Soirée familiale d'hiver organisée par l'Ape Salle associative	samedi 4 février 20h30
Exposition «L'école autrefois» organisée par l'AFR et animation «Et si tu passais ton certificat d'études ?» Salle associative	Expo samedi 11 février 13h-16h et dimanche 12 février 10h-17h Animation le samedi 11 à 16h00

Pour vous tenir informés des animations à Bourgneuf, liker la page Facebook « Animations à Bourgneuf »



Mairie de Bourgneuf - Charente-Maritime - Tel 05 46 55 00 28 - Fax 05 46 55 07 31  
www.bourgneuf.fr - mairie.bourgneuf@wanadoo.fr

